

De: asa.jura@laposte.net
Envoyé: mercredi 12 août 2026 12:27
À: 'pref-manifestations-sportives@jura.gouv.fr'; 'sandrine.vaudelin@jura.gouv'
Cc: 'asa.jura@laposte.net'
Objet: Rallye du Sel - Suppressions Zones Publics

Bonjour Madame VAUDELIN.

Dans le cadre de l'organisation du Rallye du Sel, et afin de tenir compte des prescriptions de l'arrêté préfectoral plaçant le département en **vigilance orange canicule** et des mesures liées au **risque d'incendie de forêt**, je vous informe de la suppression de trois zones publiques initialement prévues sur le parcours de l'épreuve.

Les zones concernées sont les suivantes :

- 2 zones publiques ES 1, 3 et 5
Après le départ ZP1
PK 59 - ZP 5
- 1 zone publique ES 2, 4 et 6.
PK 03 - ZP 1

Cette décision a été prise afin de respecter les mesures arrêtées lors de la réunion de la **CDSR du 24 juillet 2026** et de contribuer à la prévention des risques liés aux conditions météorologiques exceptionnelles. L'ensemble des documents opérationnels sera mis à jour en conséquence et les commissaires, bénévoles ainsi que le public seront informés de ces modifications avant le déroulement de l'épreuve.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.
Cordialement.



Christophe BOURGES
Président ASA JURA
07.61.97.07.84
<http://www.asajura.fr/>

Portant sur la suppression de zone public

à la demande de la préfecture du JURA :

ES 1 3 5 : suppression ZP 1 (après départ) - P.K 59 ZP 5

ES 2 4 6 : P,K 03 - ZP 1

Le directeur de course

CHRISTIAN HAMON

